

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2024/11

DATE DE
CONVOCACTION

29/03/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le quatre avril à vingt heures trente,

DATE D'AFFICHAGE

29/03/2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 29 mars 2024 s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Serge CASERIS, Maire.

DATE AFFICHAGE DE
LA LISTE DES
DÉLIBÉRATIONS

09/04/2024

PRÉSENTS : Serge CASERIS, Aline BILLET, Didier KENISBERG, Olivier ROBERT, Christèle COLOMBIER, Achille CHOAY, Émilie DELAS, Éric FRANÇOIS, Sandrine MARCHAND, Claudette DOS SANTOS, Jean-Claude GUEHENNEC, Janick CHEVALIER, Suzy MAYNE, Cyriac MILLOT, Élisabeth GANDY, Paul BITAUD, Céline BRUISSON, Bruno PAUL-DAUPHIN, Sylviane COLLES, Michel MONTFERME, Patrick SCHMITT, Anne-Lise AUFFRET, Stéphane LEDOUX, Marc LAUG.

NOMBRE DE
CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Pascal CRINCKET donne pouvoir à Bruno PAUL-DAUPHIN, Martine POYER donne pouvoir à Aline BILLET, Laure MERY-BOSSARD donne pouvoir à Serge CASERIS, Françoise HALOT donne pouvoir à Anne-Lise AUFFRET

PRESENTS : 24

ABSENTE : Monique CARUSO,

VOTANTS : 28

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Achille CHOAY

**OBJET : REVISION DE L'AUTORISATION ET CRÉDIT DE PAIEMENT POUR LA
CONSTRUCTION DE L'ANNEXE MAIRIE (N°002)**

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le rapport présenté au conseil municipal du 6 mars 2024 portant sur les orientations budgétaires, sur les autorisations de programme révisées ainsi que sur la structure de la dette ;

VU le rapport joint au budget primitif retraçant les informations financières essentielles conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis favorable de la commission de finances-équipements publics-voirie du 19 mars 2024 ;

Entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré ; à la majorité des suffrages exprimés (3 votes Contre :
AL AUFFRET + pouvoir F. HALOT, S. LEDOUX et 1 Abstention : M. LAUG)

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2024/11

DECIDE de réviser l'autorisation de programme pour la construction de l'annexe mairie (AP n°002) et crédits de paiement (AP/CP) telle que :

Affectation AP	Dél. 2022-14 du 24/03/2022	AP révisée (hors réalisés)	DEL 2023-15 du 23/03/2023	REALISES 2022- 2023	Crédits 2023 à reprendre sur 2024	Montant CP ajouté	Total AP restant à financer	CP 2024	CP 2025
AP 002 – études construction de l'Annexe de l'Hôtel de Ville	76 000,00 €	24 000,00 €	100 000,00 €	27 373,39 €	44 634,61 €	52 000,00 €	124 626,61 €	84 634,61 €	39 992,00 €
AP 002 – travaux construction de l'Annexe de l'Hôtel de Ville	558 000,00 €	202 000,00 €	760 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €	140 000,00 €	900 000,00 €	250 000,00 €	650 000,00 €
TOTAL	634 000,00 €	226 000,00 €	860 000,00 €	27 373,39 €	294 634,61 €	192 000,00 €	1 024 626,61 €	334 634,61 €	689 992,00 €

BILAN ANNUEL D'EXECUTION DE L'AP/CP 2023

Crédits votés au Conseil Municipal du 04/04/2024

	AP + REVISION	CP 2022	CP2023	CP2024
Dépenses prévisionnelles	1 052 000,00 €	634 000,00 €	315 000,00 €	1 024 626,61 €
Etudes	152 000,00 €	76 000,00 €	65 000,00 €	124 626,61 €
Travaux	900 000,00 €	558 000,00 €	250 000,00 €	900 000,00 €

Situation au 31/12/2023

	AP	CP 2022	CP 2023	Taux de réalisation sur AP
dépenses réalisées	860 000,00 €	7 008,00 €	20 365,39 €	3,18%
Etudes	100 000,00 €	7 008,00 €	20 365,39 €	27,37%
Travaux	760 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

N° AP/CP 002 : Construction de l'annexe Mairie

COMMUNE DE MESNIL LE ROI
(Yvelines)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n°2024/11

Situation des crédits à reprendre
AP002

	AP TOTALE	CP 2023 prévus	CP antérieurement réalisés	crédits à reprendre
dépenses réalisées	860 000,00 €	315 000,00 €	27 373,39 €	294 634,61 €
Etudes	100 000,00 €	65 000,00 €	27 373,39 €	44 634,61 €
Travaux	760 000,00 €	250 000,00 €	0,00 €	250 000,00 €

Pour extrait conforme,

Le Maire



Serge CASERIS